

élu à l'unanimité comme Président.

A la tête de ce comité, il a œuvré pendant trois ans pour recruter de nouveaux sociétaires et faire connaître la SMLH dans le Beaujolais et même au-delà!

Il a été aidé dans cette tâche par son « Conseil d'administration » (terme qui lui était cher) qu'il a étoffé au fil des

années. En 2004, il m'a cédé la Présidence et j'ai ainsi trouvé un comité en parfait état de marche. Depuis ses différents successeurs ont encore amplifié son œuvre, avec son aide et ses conseils avisés, car il était toujours fidèle à nos réunions mensuelles.

Le Médecin Chef des Services (H) Jean-Pierre Pinaton retrace dans les pages suivantes la carrière militaire de Maître Hubert Claudet, car après son engagement en 1944 puis son retour à la vie civile en 1946, il a mené parallèlement à son métier de notaire, une carrière militaire dans la réserve que l'on pourrait qualifier « d'opérationnelle » (terme actuellement employé pour les réservistes qui s'impliquent fortement dans la vie des armées). Merci Maître Hubert Claudet pour vos actions au comité 16 et vos différents conseils toujours avisés.

Colonel (er) Alain Servel

Maître Hubert CLAUDET (1923 - 2017)

Quatre- vingt quinze années d'Exemplarité

Tel est le bilan de sa vie. Ce fut sa « feuille de route »... dans de très nombreux domaines ! Né à BESANÇON, issu d'une famille nombreuse, il s'engage volontairement, avec les encouragements de ses parents, pour la durée de la guerre en septembre 1944. Affecté en peloton de reconnaissance, il participe à la campagne de France pour la libération des Vosges et de l'Alsace, puis à la campagne d'Allemagne jusqu'aux confins du lac de Constance. Après la capitulation Allemande, il est détaché à l'école des cadres du Train à HERREN-HALB d'abord comme élève, puis comme instructeur, fonction qu'il poursuivra dans la toute récente école d'application de TOURS et ce jusqu'en mars 1946. Il retourne alors à la vie civile et passe dans la Réserve militaire.

Il reprend ses études à la Faculté de droit de DIJON tout en se formant au Notariat, en occupant une fonction de clerc dans une étude de cette ville.

Ceci ne l'empêche pas de poursuivre en parallèle sa formation de réserviste.

Progressant dans sa profession, il devient titulaire d'une étude notariale à LUXEUIL -LES -BAINS (70), puis dans les années 1968 à VILLEFRANCHE- SUR- SAÔNE (69), charge qu'il occupa jusqu'à sa retraite en 1988.

Promu Sous - lieutenant de Réserve en 1948, il effectue de très nombreuses périodes et stages en corps de troupe, en état-major et en école. Il parvient au grade de Colonel en 1978.

C'est ainsi qu'il se voit confier à LYON le commandement du (114e R.C.S.) à sa création, formation dérivée du 14e Régiment de Commandement et de Soutien. Il le commandera durant trois ans.

« Sous son impulsion, ce régiment atteint rapidement un excellent niveau dans les domaines de la cohésion et de l'aptitude opérationnelle ».

Ensuite il occupe le poste de conseiller logistique du Général commandant la 114e Division d'Infanterie et ce jusqu'en 1984, date de la dissolution de cette grande unité.

En 1985, l'état - major de l'ex 51e Division Militaire Territoriale lui confie la direction de la Cellule d'Études Logistique du Centre d'Entrainement et de Perfectionnement des Réserves (C.E.P.R.) du Rhône, fonction qu'il occupe jusqu'à l'âge limite d'emploi où il devient Colonel Honoraire. Cette cellule, créée à l'initiative du Général commandant alors l'ex 5e Région Militaire, constituée initialement avec le personnel du 114e RCS dissout, est chargée d'étudier toutes questions du domaine logistique et plus particulièrement celles de la Zone de Défense, que ce soit en matière de Transports, Circulation, Ravitaillement ou Santé. Notaire Honoraire en 1988, Président honoraire du Conseil Régional des notaires de la Cour d'Appel de Lyon, il poursuit néanmoins des activités dans cette branche en mettant son expertise à la disposition du Conseil Supérieur de Notariat. Nommé Inspecteur National, cette fonction l'amène ainsi à effectuer de nombreux déplacements, une de ses activités favorites durant sa jeunesse, période où il parcourut l'Europe et l'Amérique du Nord : aller à la rencontre de la société et des territoires Français.

Par ailleurs, Maître Hubert CLAUDET était titulaire de plusieurs brevets de pilote (vol à voile, monomoteur...). Comme en tout, son besoin de transmettre l'amena à être instructeur.

De par sa carrière, il fut très impliqué dans la vie sociale des régions de Luxeuil - les -Bains, puis de Villefranche- sur- Saône, ce qui l'amena à adhérer à de très nombreuses associations, tant civiles que militaires, dont il assura souvent la présidence.

Maître Hubert CLAUDET était titulaire des décorations suivantes :

- Chevalier de la Légion d'honneur,
- Officier de l'ordre national du Mérite,
- Titulaire de la Croix de Combattant Volontaire 39/45,
- Chevalier du Mérite militaire,
- Médaille d'Or des Services militaires volontaires.

Il appartenait à diverses associations dont :

- Membre de l'association (dissoute en 2014) Rhin-Danube.
- Membre de l'association du Train et des Formations de Soutien de Lyon.
- Membre de l'ANOLOG.

Signé: MCS (H) Jean-Pierre Pinaton « un de ses nombreux 'fils d'Arme'»

('fils'car issu du 114e Régiment de Commandement et de Soutien, dont le Colonel Claudet, chef de corps, était selon la tradition 'le père'.

Ce terme évoque aussi tout naturellement ses nombreux 'frères d'Arme', dont beaucoup sont morts au « champ d'honneur » et auxquels il était très profondément attaché.)



Une photo des archives du MCS (H) Jean-Pierre Pinaton représentant la remise à Maitre Claudet des insignes de chevalier de la Légion d'honneur par le Général d'armée Boone-Arbod Borsat de la Perouse (ancien Gouverneur militaire de Lyon) Cette cérémonie s'est déroulée le 12 juillet 1991.

"La présence d'une louve sur l'Ecu de cet insigne et non d'un aigle est spécifique au 114è RCS. Elle est là pour rappeler les origines Lyonnaises de ce régiment." La structure d'ensemble est commune aux divers Régiments de Commandement et de Soutien, les couleurs symbolisent les armes et service qui les constituaient:

- Le vert pour le Train,
- Le gris pour le Matériel,
- Le bleu pour les Transmissions,
- Le rouge pour le Service de Santé.





